

Bachelier en domotique

HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI		
Tél : +32 (0) 71 41 94 40	Fax : +32 (0) 71 48 92 29	Mail : tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

OM144 STAGE 1			
Ancien Code	TEOM1B44OM	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CIDO1440		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Florence DEPAILLE (depaillef@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE contribue :

- au développement de l'esprit critique de l'étudiant dans la perception et la projection du métier dans le milieu professionnel,
- au développement du métier d'étudiant,
- à l'évolution des compétences techniques disciplinaires et des compétences transversales.

Dans cette UE, l'étudiant :

- débute son e-portfolio, processus réflexif qui sera exploité tout au long de son bachelier,
- effectue un stage de 2 semaines dans une entreprise, il se met au service de la société qui l'a accepté (dans la mesure de ses possibilités), et s'adaptera à celle-ci. L'étudiant fait ce premier stage dans une entreprise, ou chez un indépendant, qui exerce ses activités principalement dans l'électricité résidentielle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés
- 1.3 Assurer la diffusion vers les différents niveaux de la hiérarchie (interface)
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat

Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques**

- 2.2 Planifier les activités
- 2.4 Rechercher et utiliser les ressources adéquates

Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 3.1 Prendre en compte les aspects éthiques et déontologiques
- 3.3 Développer une pensée critique
- 3.4 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la structure de l'environnement professionnel

Compétence 4 **S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations**

- 4.1 Respecter le code de bien-être au travail

- 4.3 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- 4.4 Intégrer les différents aspects du développement durable

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de (d') :

- S'engager dans une démarche réflexive qui suppose des moments de réflexion sur ses anticipations, ses actions et le retour sur ses expériences. Réflexion en lien avec le référentiel de compétences du cursus et les « Compétences Métier » qui sont attendues dans le monde professionnel,
- Faire une recherche pour trouver un endroit de stage,
- Suivre un planning et un horaire imposés,
- Rédiger un rapport selon un modèle prédéfini (rapport intégré dans le portfolio de l'étudiant),
- Elaborer les premières fiches de son e-portfolio,
- Communiquer de manière efficace avec l'enseignant responsable,
- Suivre des règles définies, notamment par le responsable en entreprise et le professeur,
- Atteindre des objectifs comportementaux à savoir, la discrétion, le sens de l'observation, l'écoute, le soin, la

motivation, la confiance en soi, la politesse et la ponctualité.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEOM1B44OMA Stage 1

36 h / 3 C

Contenu

Elaboration des premières fiches d'un e-portfolio, recueil de fiches réflexives associées à des temps de réflexion qui seront proposés aux étudiants.

Visites extérieures de sociétés et organisations en rapport avec la construction de l'identité professionnelle de l'étudiant.

Stage de deux semaines qui se déroule dans une entreprise qui exerce ses activités principalement dans le domaine de l'électricité.

Rédaction d'un rapport de stage suivant un canevas prédéfini (rapport à intégrer dans le e-portfolio de l'étudiant).

Démarches d'apprentissage

L'étudiant sera régulièrement sollicité pour la constitution de son e-portfolio par l'enseignant responsable de l'UE.

L'étudiant devra se mettre au service de la société qui l'a accepté (dans la mesure de ses possibilités), tout en s'adaptant à celle-ci. Il devra aussi se familiariser avec une journée classique de chantier ou de bureau.

Les différents documents (administratifs et d'évaluation) doivent être remis aux dates spécifiées (respect de la planification et des échéances).

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant responsable est joignable durant toute la durée du stage et pour toute interrogation lors de l'élaboration du e-portfolio.

Sources et références

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Différents documents déposés sur la plateforme de l'école :

- Guide d'élaboration des fiches de l'e-portfolio (canevas des fiches et tableau de recensement des fiches par

- compétences),
- Modèle de rapport de stage,
- Guide du stage pour la rédaction des journaliers et du rapport de stage,
- Procédure avec planning à respecter,
- Listes d'endroits de stage proposés.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cette activité d'apprentissage se fait sous trois composantes :

- 20% attribués pour le respect des délais : remise des différents documents, fiches de l'e-portfolio et rapport - Evc non récupérable
- 10% attribués pour l'évaluation donnée par le maître de stage entreprise - Stage
- 50% attribués pour les journaliers et le rapport de stage écrit - Rapport
- 20% attribués pour l'e-portfolio et la constitution des fiches - Travaux

Les principes d'évaluation ci-dessus visent à permettre aux étudiant·es de mesurer rapidement leur niveau d'acquisition des compétences attendues.

La note finale est calculée en faisant une moyenne géométrique des notes précédentes et en tenant compte de la pondération.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Rap + Trv	20/50/20	Evc + Rap + Trv	20/50/20
Période d'évaluation			Stg	10	Stg	10

Evc = Évaluation continue, Rap = Rapport(s), Trv = Travaux, Stg = Stages

Dispositions complémentaires

Un étudiant ne peut débiter son stage sans la convention de stage signée par les 3 parties (étudiant - école - entreprise accueillante).

Si, pour une raison dûment motivée, l'étudiant ne peut effectuer ses stages au moment prévu, il pourra les réaliser jusqu'au 3 juillet 2026 ou à partir du 17 août 2026. Un stage ne sera pas effectué pendant la période de fermeture de la Haute Ecole

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord. La demande devra être faite par l'étudiant au plus tard le 30 septembre.

Un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).